

B. Culture générale

1. TYPOLOGIE DE L'ÉCRIT

➔ Fiche 1

Textes : genres et types

» Genres littéraires des œuvres

Le roman, le théâtre et la poésie sont les genres principaux qui se déclinent en sous-genres construits au cours de l'histoire littéraire.

Le roman comprend des sous-genres autobiographiques tels que l'autobiographie, le journal, les mémoires, l'autofiction, les sous-genres de forme brève comme le conte, la nouvelle, ou les sous-genres associés à une époque, comme le roman courtois et le nouveau roman, ou à un registre spécifique comme le roman fantastique.

Le théâtre inclut la farce, la comédie, la tragédie, le drame romantique, le drame bourgeois, la comédie dramatique...

La poésie se décline en poésies lyrique, épique, élégiaque, satirique, didactique etc.

» Types de discours ou de textes

Discours

Le terme discours est employé dans un sens typologique pour classer les procédures discursives à l'œuvre dans un texte, en ce sens le terme texte sert à catégoriser le contenu discursif étudié, sa part matérielle écrite, et recouvre l'énoncé écrit et oral, tandis que le terme discours sert à désigner l'énoncé discursif, en focalisant sur la posture de l'instance énonciative qui prend en charge la production du texte, et sa visée (narrative, explicative, argumentative etc.). On considère cinq types (ou formes) de discours : narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, injonctif. On peut considérer les textes poétique et dialogué, qui manifestent aussi chacun des procédés récurrents, sans qu'une visée discursive soit lisible.

Dans un autre sens, le terme discours est employé pour désigner un énoncé que l'instance énonciative prend en charge comme un fait présent auquel elle participe directement, il est alors ancré dans la situation d'énonciation et s'adresse à un récepteur, interlocuteur, par opposition au terme récit, désignant un énoncé que l'instance énonciative prend en charge comme un fait passé, qu'il rapporte, il est alors décroché de la situation d'énonciation. À partir de là, le discours lui-même peut être reproduit au sein d'un récit, de différentes façons, cette question est traitée dans la partie langue (énonciation et discours reproduits) : le discours direct manifeste l'ancrage dans la situation d'énonciation par l'emploi des guillemets, le discours indirect transpose les paroles reproduites dans une énonciation récit, par l'emploi de la subordonnée complétive, le discours indirect libre et le discours narrativisé adoptent des formes intermédiaires.

Types de textes

La typologie des textes et des discours permet de classer les extraits, passages étudiés d'une œuvre, comme autant d'unités s'inscrivant dans un ensemble plus grand et constituant un tout cohérent et cohésif.

Le texte narratif narre des événements, des suites de faits, inscrits dans le processus d'une action plus vaste : la diégèse. On le retrouve dans le récit historique, le roman, le légende, le reportage journalistique, la nouvelle...

Le texte descriptif dépeint au lecteur une situation, un lieu, ou brosse le portrait physique (protopographie) ou moral (éthopée) d'un personnage. On le retrouve dans le documentaire, comme dans le théâtre, le roman et surtout la poésie...

Le texte argumentatif vise à persuader (en faisant appel aux émotions) et/ou à convaincre, il s'appuie sur des arguments, des idées préétablies (axiomes), des exemples (concrets, théoriques, statistiques...) pour étayer le point de vue, l'idéologie, la thèse de l'auteur. On le retrouve dans l'essai, le pamphlet, le plaidoyer, la critique (littéraire, filmique, artistique...), la fable, le conte philosophique...

Le texte informatif et/ou explicatif développe en explicitant et en analysant de façon objective un phénomène, un événement, une situation etc., il est utilisé dans l'article scientifique, l'ouvrage scolaire, et sert de support technique aux genres argumentatifs...

Le texte injonctif impose une opinion, préconise une attitude, recommande une posture en s'appuyant sur une autorité reconnue, à travers une série de consignes, d'ordres, injonctions organisées selon un procès spécifique. Il permet de formuler une notice de montage, d'établir une décision juridique ou politique, d'énoncer une recette...

Le texte dialogué rapporte une conversation entre plusieurs personnages, conversation réelle (entrevue), fictionnelle (dialogue théâtral ou romanesque) ou fictive (dialogue philosophique, dialectique de l'essai). L'échange vise en général à faire émerger, à partir de points de vue, d'idéologies et de processus argumentatifs différents, des contrastes et des logiques nouvelles. On l'observe dans le théâtre, le compte rendu de débat, l'interview...

Le texte poétique se caractérise par sa licence, liberté de forme permettant de valoriser la créativité, l'intention artistique de l'énonciateur, cette forme est caractéristique du poème, de la comptine, de la chanson, du proverbe, de la fable, du psaume...

→ Fiche 2

Les registres littéraires

Le texte (de *textus*, en latin « tissu ») présente des caractéristiques propres à créer des effets émotionnels et intellectuels chez le lecteur, ces caractéristiques sont spécifiques d'un ton que prend la voix de l'auteur distribuée différemment selon les passages, les moments diégétiques et les instances énonciatives (poète, narrateur, personnages...), d'une tonalité, qui domine certaines colorations esthétiques portées par le texte, successivement découpé en trames particulières. Tout cela construit un registre qui prend des formes différentes, et variations qui se déploient au sein d'un même genre.

Il faut distinguer deux emplois du terme registre. Le registre littéraire sus-défini, instance stylistique qui s'étudie d'un point de vue linguistique et littéraire, et le registre de langue que l'on désigne aussi par l'expression *niveau de langue* (familier, courant, soutenu).

Les principaux registres littéraires sont les registres lyrique, élégiaque, épique, tragique, pathétique, comique, burlesque, satirique, parodique, dramatique, fantastique, merveilleux et didactique.

» Le registre lyrique

L'expression des états d'âme et des émotions, tels que l'amour, la culpabilité, l'abandon, la nostalgie, la joie, la tristesse, caractéristique de ce registre est fréquente en poésie, mais prend une place importante au théâtre et dans le roman ou l'épopée, puisqu'il vise à émouvoir le lecteur, objectif qui, en soi, s'inscrit dans l'intention artistique. Par son acuité particulière à exprimer la mélancolie et la douleur, dans des thématiques amoureuses, malheureuses ou mortifères, l'auteur qui fait usage du registre élégiaque adopte une forme lyrique amoureuse très présente dans la poésie classique.

Les procédés récurrents sont l'emploi des champs lexicaux des émotions et des sentiments, construisant un vocabulaire affectif spécifique, l'emploi de la ponctuation forte, des pronoms personnels de la première personne, pour construire la fonction expressive du langage, les harmonies imitatives, la musicalité et le rythme du texte, les images et les invocations (apostrophe, appellatifs, termes hypocoristiques...).

» Le registre épique

Le registre épique, caractéristique du genre de l'épopée, est fréquent dans les romans, les textes dramatiques (surtout la tragédie), il se trouve le plus souvent dans des récits historiques. En termes d'effet littéraire, le registre épique permet de susciter enthousiasme, admiration ou à l'inverse dégoût et peur, pour cela il focalise sur un personnage héroïque et vante ses hauts faits (exploits, catastrophes...).

Les procédés observables pour évaluer l'importance de ce registre dans un texte sont

- l'emphase : pluriel et termes collectifs ; énumération, gradation, accumulation, hyperbole, superlatif, adverbe d'intensité, anaphore...,
- l'image : métaphore, comparaison, hypotypose, symbole, personnification,
- le récit ralenti et la focalisation sur l'action : scène, pause diégétique, enchaînement des actions, champ lexical du combat, du voyage, du merveilleux, verbes de mouvement,

- la création d'un *topos* (« lieu » en grec) propre au merveilleux (*locus amoenus* « lieu agréable » en latin) : amplification, périodes oratoires, champ sémantique des éléments de la nature, de l'utopie ou de la dystopie...

» Le registre tragique

Le registre tragique, caractéristique du genre de la tragédie classique, est fréquent dans les textes dramatiques du XX^e siècle et les romans, d'un point de vue générique ; il se trouve le plus souvent dans des récits mythiques. En termes d'effet littéraire, le registre tragique permet de susciter l'émotion, et notamment « la pitié et la peur » permettant au spectateur d'expérimenter la *catharsis* « purgation des passions » (Aristote, *Poétique*), pour cela il focalise sur un personnage héroïque, pris dans une fatalité, un destin annoncé (*fatum*), un système qui le dépasse et met en valeur les passions qui l'animent, les dilemmes qui le secouent et le dénouement malheureux que tout conspire à lui imposer (la mort, la folie, le châtement, la conscience de sa responsabilité...).

Les procédés à observer pour évaluer l'importance de ce registre dans un texte sont

- l'emphase : le langage soutenu, l'interrogation, l'exclamation, la ponctuation marquant les affects, énumération, gradation, accumulation, hyperbole, superlatif, adverbe d'intensité, anaphore... ;
- l'image : métaphore, comparaison, prosopographie, éthopée, antithèse, chiasme, allégorie, amplification ;
- le récit mis en suspens et la focalisation sur les sentiments du personnage principal et sur les enjeux relationnels : scène, pause diégétique, description morale, champs lexicaux du destin, de la souffrance, de la faute, de la culpabilité, de la mort, verbes de pensée ;
- la création d'un schème moral structurant l'action et les émotions entre les protagonistes : types du héros déchu, du fils prodigue, du roi-tyran...

» Le registre pathétique

Fréquent dans le roman et la poésie, récurrent au théâtre (en particulier dans la tragédie et le drame), ce registre vise à créer des émotions de pitié et de compassion, en jouant sur l'empathie du lecteur face à une situation injuste, qui porte atteinte à l'humanité d'un personnage.

Les procédés les plus fréquents sont le lyrisme, les jeux sur le lexique (affectivité, souffrance, désespoir, pulsion de mort), les types de phrase emphatiques (type exclamatif, interrogation oratoire), les discours empathiques (tirade, monologue, dialogue agonistique), les figures d'amplification et les images expressives, les procédés poussant le lecteur à imaginer et combler les vides diégétiques (les ellipses narratives, les pauses, le hors-champ, les silences, les énoncés incomplets).

» Le registre comique

Le registre comique, caractéristique du genre de la comédie, est fréquent dans tous les genres littéraires, d'un point de vue générique, il se trouve le plus souvent dans les discours, des descriptions, des dialogues, même si les récits n'en sont pas exempts, d'un point de vue typologique. En termes d'effet littéraire, le registre comique permet de susciter rire et divertissement, et ainsi de dédramatiser une situation difficile (humour) ou de critiquer une

pensée, une idée, une attitude (ironie, sarcasme, satire...). Ainsi permet-il de mettre en évidence les défauts des hommes, les travers de la société, les actes défallants, selon l'objectif de Molière qui *castigat ridendo mores* (« châtie les mœurs par le rire »).

Les procédés observables pour évaluer l'importance de ce registre dans un texte sont

- les jeux de mots (polysémie, ambivalence, homophonie...), de niveaux de langue (coloration du discours, paradoxe discursif, antithèse, oxymore), de sonorités (onomatopée, appellatif, assonance, allitération, harmonie imitative), les répétitions, les accumulations, les hypallages...
- les effets drolatiques : humour, ironie, caricature, quiproquo, exagération, hyperbole ;
- l'utilisation de registres divers à des fins comiques : la parodie (imitation satirique d'un texte, d'un style, d'un genre), le burlesque et le satirique (moquerie, sarcasme à des fins critiques), l'ironie (énoncer le contraire de ce que l'on exprime à des fins polémiques, critiques ou comiques).

» Le registre dramatique

En maintenant lecteur et spectateur dans une situation d'attente, ce registre les oblige à focaliser sur l'action (*drama*, « action » en grec) selon tous ses aspects (discursifs, narratifs, diégétiques, fonction argumentative, fonction des personnages).

Les procédés principaux sont issus :

- de la succession réelle (péripiétie), espérée et attendue (pause, analepse, prolepse), abolie (ellipse, passage de l'événement dans le hors-champ narratif) des événements, notamment au théâtre ou dans les romans ;
- de la mise en œuvre de la tension chronologique, émotionnelle, que cette action, absente ou présente, mais envisagée, construit avant de la résoudre (aboutissement à une situation finale plus calme ou, à l'inverse, commencement *in medias res*, « au milieu des choses », ou rupture finale sans résolution, prolongeant la tension au-delà du texte).

Ainsi la narration plus rapide, les surprises que créent les rebondissements, les coups de théâtre, les événements inattendus, parfois imposés par la fatalité latente et soutenus par l'accumulation de verbes d'action, de phrases exclamatives, de champs lexicaux de l'émotion, participent de ce registre.

» Le registre fantastique

L'irruption du surnaturel, de l'irrationnel dans une réalité quotidienne construit un mystère, obnubilant la conscience du contrat fictionnel mis en place, et fonde des émotions qui génèrent une inquiétude (peur, hésitation, doute), née de l'impossible résolution naturelle du conflit intérieur que cette ambiance crée chez le lecteur, incapable de trouver une solution logique et rationnelle au surgissement du surnaturel.

Les procédés descriptifs sont porteurs d'une étrangeté créée par les verbes de perception, les phrases brèves, souvent exclamatives et interrogatives, les ellipses, les jeux de hors-champ, les images (métaphore, comparaison, allégorie, personnification, hypotypose, voix intérieure, polyphonie énonciative et/ou narrative). Les procédés narratifs s'appuient sur les modalisateurs, l'emploi modal du conditionnel, et du subjonctif, l'utilisation de la

première personne. Les procédés lexicaux sont liés aux champs sémantiques en lien avec le mystère, l'étrange, la frayeur, l'épouvante, les ambivalences, les ambiguïtés, les polysémies, les polyphonies, la poésie lyrique.

» Le registre merveilleux

Le registre merveilleux mêle nature et imaginaire, légende et histoire, réalité et irrationalité, mais cette présence du surnaturel fait partie du contrat fictif (comme dans le conte de fée, le récit légendaire...), insère le lecteur dans un autre monde, une dimension dont il trouve les repères au fur et à mesure et les intègre à un récit plus large, mythique, dans un temps immanent, indéfinissable. Ainsi les rares points de rationalité prennent une ampleur majeure et fondent les fonctions didactique et argumentative de ce registre.

Les procédés sont liés au caractère invraisemblable du cadre des événements, de son interprétation (temporalité imprécise, personnage non réel), mais rigoureusement réaliste du déroulement des événements (schéma narratif simple), de l'attitude des personnages (stéréotype, cliché, entité sociale cloisonnée, schématique et récurrente : fée, roi, ange, prince, chevalier...) et des dialogues. Le contrat fictif est d'autant plus solide que le cadre fictionnel est impossible.

» Le registre didactique

Ce registre est propre aux textes qui cherchent à enseigner, transmettre une morale, des connaissances. Ces objectifs s'inscrivent dans une structure claire et efficace : liens logiques, lexique précis, exemples, citations.

2. HISTOIRE DES MOUVEMENTS ET DES GENRES LITTÉRAIRES

➔ Fiche 3

La tragédie et la comédie au XVII^e siècle : le classicisme

Le **pathétique** désigne ce qui émeut à cause d'un climat douloureux ou passionnel.

Le **tragique** est le sentiment de l'homme qui se sent dominé par le destin. Le héros tragique parle de son désespoir face à la fatalité qui le poursuit ; en cela, il peut également être pathétique.

Enfin, l'épithète « **dramatique** » (du grec *drama* : « action ») qualifie un conflit ou une émotion mis en scène dans le drame théâtral, dans lequel les actions se succèdent à un rythme violent et haletant.

Si le baroque ne disparaît pas complètement, le classicisme s'impose peu à peu à partir des années 1630 et triomphe entre 1660 et 1685. Le théâtre, jusque-là très populaire, devient un divertissement de plus en plus mondain. On adapte alors les salles et le répertoire aux goûts de ce nouveau public : des loges sont créées, les grossièretés et extravagances sont exclues au nom de la bienséance et de la vraisemblance.

La toute-puissance de la fatalité génère la « cruauté » dans les pièces de Racine : les intrigues sont dominées par le malheur, la violence et la mort. On doit ce terme à Christian Biet, qui a écrit plusieurs ouvrages sur le théâtre de Racine et le théâtre au XVII^e siècle, dont l'un est intitulé *Théâtre de la cruauté*. Cette expression sera reprise au XX^e siècle, par Antonin Artaud qui intitule l'un de ses essais sur le théâtre, *Le Théâtre et son double*.

Racine, dans toutes ses tragédies, offre le spectacle de l'homme engagé dans une lutte dérisoire contre des forces toutes-puissantes qui ne vont pas tarder à l'écraser. Cette fatalité est inéluctable et irrémédiable, mais elle se manifeste surtout dans des conflits intérieurs : la fatalité racinienne est celle des passions qui opposent amour et ambition et qui annihilent la volonté de l'homme.

À l'origine, dans la tragédie grecque, l'angoisse du héros est fortement associée à l'action des **dieux**. Cependant, le **héros** est maltraité parce qu'il a commis une **faute**. Aussi est-il, plus ou moins directement, **responsable de ses malheurs**. Il est évident que si le héros est seul, la construction de l'intrigue est impossible. **L'entourage** est par conséquent un élément essentiel de la tragédie.

Les stichomythies sont une succession rapide de **courtes répliques**, dans lesquelles les personnages se répondent de façon **symétrique** (de vers à vers ou de mot à mot). Elles donnent beaucoup de vivacité à une scène de théâtre. La stichomythie correspond souvent à un moment de grande **intensité** ou d'émotion dans une tragédie ou une comédie.

Au théâtre, le monologue est une scène où un personnage apparaît **seul**. Durant cette longue **réplique** que personne n'interrompt, le personnage livre ses **pensées** (les plus intimes), dresse un bilan de son action et parfois prend une **décision** pour agir (le monologue délibératoire).

Les **didascalies**, propres au texte théâtral, constituent l'ensemble des **indications** de personnage, de décor, de jeu, de costume, de lumière, de déplacement, de sentiment, données par l'auteur à l'intention des metteurs en scène et des acteurs.